



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 89462

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les critères utilisés par les directions de l'organisation scolaire, en matière d'ouverture et de fermeture de filières dans les établissements scolaires. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il entend faire afin de faire évoluer les critères utilisés par les directions de l'organisation scolaire, pour qu'ils ne méconnaissent plus la situation de l'emploi, ainsi que la géographie, en particulier en matière d'aménagement du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89462

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2948